

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICILES USAGES DU TARN

DU 4 AU 9 AVRIL 2011



CONDITIONNEMENT DES PLASTIQUES AU HANGAR DE LA CUMA DU PAYS D'AGOUT – MAI 2011

**FDCUMA DU TARN
JUIN 2011**

BILAN TECHNIQUE

→ **Augmentation des volumes collectés et optimisations logistique et financière préservées.**

Depuis 1999, la FDCUMA organise une collecte départementale de Films Plastiques Agricoles Usagés (FPAU). Par une action de communication et de sensibilisation forte, la FDCUMA a réussi à mobiliser le réseau CUMA, les agriculteurs tarnais, ainsi que de nombreux partenaires techniques et financiers.

Après deux opérations de transition, la collecte 2011 s'est à nouveau déroulée au printemps.

Rappelons que depuis maintenant 3 années, la collecte organisée par la FDCUMA du Tarn concerne uniquement les films en polyéthylène, à savoir les films d'enrubannage et les bâches d'ensilage.

I. Organisation

Dès la fin de l'année 2010, la FDCUMA contacte l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers pour solliciter leur soutien :

- Les **communautés de communes tarnaises** sur le territoire desquelles la collecte a lieu ont été contactées en novembre 2010 (19 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération sollicitées, 9 participations en 2011). En rapportant les tonnages collectés sur l'ensemble du département au coût d'une opération, la FDCUMA a fixé la contribution à 50 €/t, avec un forfait minimum fixé à 300 € dès lors que le tonnage collecté est inférieur à 7 tonnes.
- Le **syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers**, TRIFYL, a souhaité poursuivre sa collaboration en ouvrant 4 déchèteries à la collecte des FPAU à l'occasion de la semaine organisée par la FDCUMA : Les Cabannes (point de collecte récurrent depuis le début), Le Ségur, Alban et Saint Pierre de Trivisy. Les points de collecte en déchèterie présentent l'avantage d'avoir une surveillance accrue des apports.
- Les **coopératives agricoles et la RAGT** sont restées fidèles à leur participation historique dans cette collecte en tant que point de collecte et diffuseur de l'information. Certaines (ARTERRIS et RAGT) ont même accepté de réaliser des recentrages de plastiques sur d'autres points du département.
- Une convention de partenariat a été signée en février 2011 avec **ADIVALOR** dans le cadre d'un appui technique et financier apporté aux organismes collecteurs. ADIVALOR étant la structure opérationnelle en charge de la gestion de la filière française de collecte et de valorisation des déchets et des produits de l'agrofourniture en fin de vie, issus de l'emploi de ces produits par des utilisateurs professionnels.
Le conventionnement laisse à la FDCUMA la maîtrise d'ouvrage de la collecte sur son territoire et donc l'ensemble des actions de communication, d'organisation, et de suivi incombant à la collecte et donc leurs coûts. ADIVALOR prend en charge les prestations

d'enlèvement des plastiques par un transporteur privé depuis le Tarn vers la société SOPAVE dans l'Aveyron et reverse à la FDCUMA un soutien financier de valorisation de la matière.

Parallèlement, **34 points de collecte sont identifiés** : exploitations et hangars agricoles, coopératives et magasins agricoles, déchèteries.

Tenant compte des faibles volumes collectés lors des opérations précédentes ; les sites de Frejeville et de Saint Amans Valtoiret ne sont pas reconduits avec l'accord de leurs responsables.

Les Coopératives de Carmaux, Graulhet et Salvagnac, le Grenier Coopératif Albigeois, le groupe Arterris, la RAGT, les établissements Ferrieu, le syndicat mixte TRIFYL, les communautés de communes du Montredonnais, du Lautrécois, des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune et celle de la Montagne du Haut Languedoc ont participé en prenant la responsabilité d'un point de collecte ou en mettant des bennes à disposition.

18 responsables de CUMA se sont impliqués dans la collecte en prenant en charge l'accueil des agriculteurs sur les sites réservés à l'opération. La plupart de ces responsables sont impliqués dans l'opération de la FDCUMA depuis ses débuts (2000) et nous saluons leur engagement.

Courant mars, un dépliant mentionnant la liste des points de collecte, les partenaires techniques et financiers et les conditions de collecte, est tiré à plus de 4000 exemplaires et diffusé sur l'ensemble du département auprès des responsables des points de collecte, des responsables de CUMA, lycées agricoles, coopératives, chambre d'agriculture, EDE, conseillers chambre, caisses locales du Crédit Agricole et de Groupama, communautés de communes, communautés d'agglomérations, SIVOM et SICTOM et du Parc Naturel du Haut Languedoc.

Les responsables des points de collecte disposaient quant à eux d'affiches reprenant les conditions de récupération à appliquer sur les lieux de l'opération, ainsi que le protocole de conditionnement en balles rondes pour limiter les volumes.

Ces partenariats mis en place depuis de nombreuses années ont permis cette fois encore d'assurer la collecte et le transport des plastiques agricoles usagés jusqu'à l'usine de recyclage de la SOPAVE à Viviez près de Decazeville (12).

II. La collecte

La semaine de collecte a eu lieu du **4 au 9 avril 2011**.

Rappelons que seuls les polyéthylènes sont concernés par la collecte et qu'il est essentiel de suivre les recommandations de stockage et de séparation.

Il est impératif de séparer les bâches d'ensilage des bâches d'enrubannage. Les deux catégories de plastiques ayant une issue finale différente. Par ailleurs, un mélange des plastiques implique pour la FDCUMA des pénalités financières de non-conformité de la collecte dans le cadre du conventionnement avec ADIVALOR.

Pour notre opération 2011, il n'y a pas eu de mélange, la FDCUMA en est très satisfaite !!

De même, compte tenu de l'absence de films de paillage lors de l'opération 2010 et de l'augmentation des coûts d'élimination de ces derniers, la FDCUMA a choisit de les supprimer de la collecte.

Très peu de plastiques ont été conditionnés mais la plupart étaient au moins pliés. La séparation des différentes catégories de plastiques a bien été respectée.

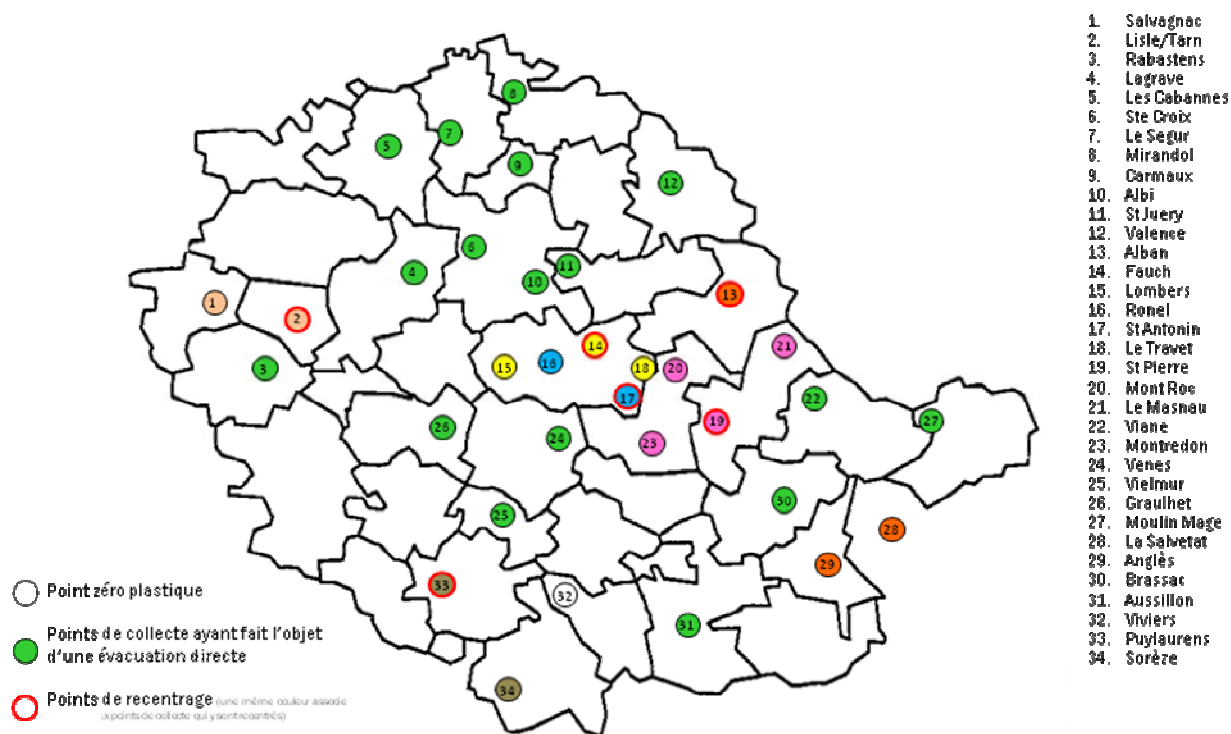
III. L'évacuation

Cette année, la FDCUMA a organisé les recentrages avec les acteurs tarnais, ainsi que les dégagements finaux avec le transporteur privé mandaté par ADIVALOR.

Ces transports se déclinent à deux niveaux :

- des transports de **recentrage départementaux** consistant à regrouper des plastiques sur un site avant évacuation vers l'usine de retraitement. Ces derniers ont été assumé par les agriculteurs ainsi que par la RAGT et ARTERRIS pour un certains nombre de points de collecte.
- des **transports interdépartementaux** des plastiques vers leur issue finale : la société SOPAVE à Viviez près de Decazeville. Ces transports ont été assurés par la société Braley avec un camion poly-benne muni d'un grappin.

a. Les recentrages



5 sites ont servi de point de recentrage : la déchèterie TRIFYL à Saint Pierre de Trivisy, le hangar de la CUMA de Fauch, le hangar de la CUMA de Saint Antonin, l'exploitation de Moïse Perrier à Lisle sur Tarn et la RAGT de Puylaurens.

Les quantités collectées à Mont-Roc et au Masnau ont été transportées par les responsables de chaque site à la **déchèterie de Saint Pierre de Trivisy**. De même, la communauté de communes du Montredonnais a assuré le recentrage des plastiques collectés chez Gilles Pousthomis à Montredon-Labessonnié vers cette même déchèterie, le tout pour un total de près de **11 tonnes**.

Les responsables des points de collecte de Lombers et du Travet ont recentré près de **7 tonnes au hangar de la CUMA de Fauch**. Les plastiques collectés à Ronel et Saint Antonin ont fait l'objet d'un transport direct depuis Saint Antonin pour près de **3 tonnes**.

La RAGT de **Puylaurens** a comme chaque année mis à disposition une benne sur son site ainsi qu'à Sorèze, et a regroupé ensuite les plastiques collectés sur les deux sites pour un total de **7,47 tonnes**.

La coopérative de blé de Salvagnac ayant besoin de libérer l'espace consacré à la collecte a choisit de recentrer les plastiques à Lisle sur Tarn chez Moïse Perrier. Près de **8 tonnes** attendaient ainsi le transporteur.

Enfin, pris par le temps, les responsables du site de Viviers les Montagnes ont choisit de stocker les polyéthylènes collectés jusqu'à l'année prochaine. Les plastiques ainsi stockés ne sont pas comptabilisés dans la collecte 2011.

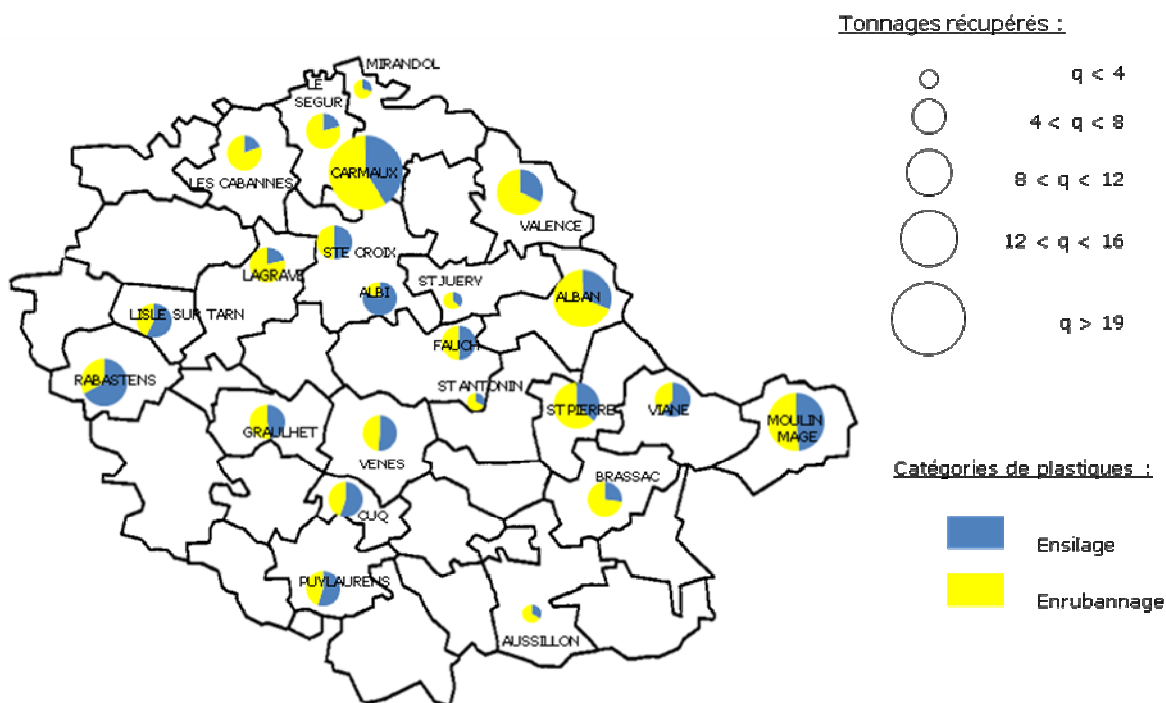
b. Transports vers l'usine de retraitement

Du fait du conventionnement passé entre la FDCUMA du Tarn et ADIVALOR, un seul transporteur a réalisé l'ensemble des livraisons.

La FDCUMA a organisé la logistique en mobilisant certains responsables de sites pour regrouper géographiquement les points de collecte alors qu'ADIVALOR a pris en charge le coût de cette logistique en assumant les transports.

L'ensemble des plastiques a été collecté par l'entreprise Braley de l'Aveyron.

Cette année, les deux catégories (enrubannage et ensilage) de plastiques étaient séparées sur les sites, répondant ainsi au cahier des charges mis en place par ADIVALOR. Le transporteur équipé d'un camion poly-benne réservait donc une de ses bennes à l'ensilage et l'autre à l'enrubannage dans la mesure du possible pour ne pas avoir à revenir sur les sites.



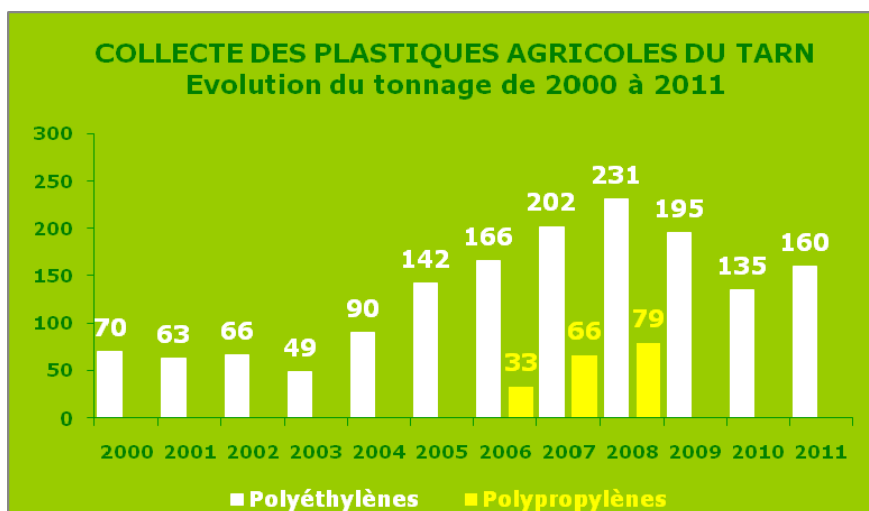
Au total près de **160 tonnes de plastiques agricoles usagés** ont été livrés à la SOPAVE en moins d'un mois (1^{er} transport le 20 avril, dernier transport le 17 mai). 11 transports d'une moyenne de 16 tonnes auront été nécessaires pour débarrasser l'ensemble des 24 points de collecte finaux (après regroupements).

La rapidité d'évacuation des sites a ainsi permis de pallier aux problèmes d'apports intempestifs et variés. Cette année, nous saluons le travail des responsables de sites car aucun mélange n'a été signalé, la séparation des plastiques a été respectée.

Cette collecte a nécessité 30 jours de travail pour sa préparation, son organisation, son suivi et son bilan par le personnel de la FDCUMA. Au total, 11 transports ont été réalisés pour évacuer la « récolte de plastiques » 2011 vers l'usine de retraitement en Aveyron.

IV. Evolution des quantités collectées

L'opération 2011 a permis de collecter **160 tonnes** de plastiques agricoles usagés sur 34 points de collecte répartis sur tout le département.



Ce chiffre est en hausse par rapport à 2010 (135 tonnes collectées), mais depuis 2008 nous constatons une diminution lente mais régulière des tonnages de polyéthylène.

Nous pouvons donner deux explications à cette diminution :

- Les **stocks historiques de polyéthylènes sont sans doute supprimés**, en dix ans la collecte aura permis de venir à bout de ces stocks et l'action annuelle organisée par la FDCUMA permet sans doute de collecter les plastiques de l'année en cours ou de deux ans.
- Globalement, **les surfaces ensilées** (et donc l'utilisation des bâches) **ont tendance à diminuer** du fait ; d'une part du recul de l'élevage dans certaines zones, et d'autre part des évolutions des systèmes fourragers qui font une place moins prépondérantes à ce mode de conservation des fourrages.

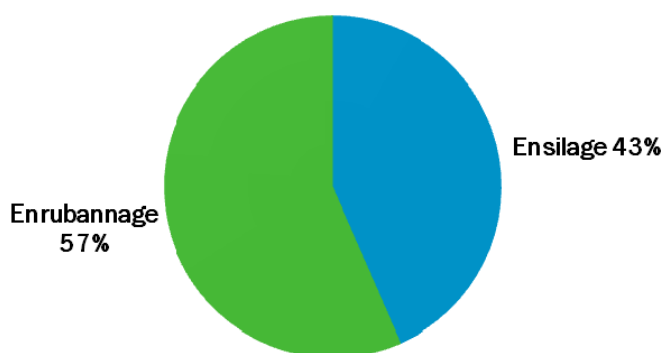
Malgré cette diminution, la FDCUMA reste satisfaite des résultats obtenus qui sont significatifs au regard du tableau ci-après :

	POLYETHYLENE	
Films neufs mis en vente sur le marché tarnais en 2010	Ensilage	Enrubannage
	122 tonnes	88 tonnes
Quantité collectée en 2011	160 Tonnes	
Répartie comme suit	Ensilage	Enrubannage
	70 tonnes	90 tonnes

D'après les chiffres de mise en vente des polyéthylènes donnés en 2010, par les revendeurs tarnais participant à la filière nationale de récupération et de retraitement des films plastiques agricoles mise en place par ADIVALOR, la collecte 2011 a permis de récupérer plus de la moitié du gisement de bâches d'ensilage et l'intégralité des films d'enrubannage.

Ceci dit, nous tenons à préciser ici que quelques rares fournisseurs ne participent pas à cette filière nationale ! Informez-vous et assurez-vous donc que votre fournisseur contribue à la préservation de l'environnement !

REPARTITION DES CATEGORIES DE PLASTIQUES COLLECTES



Depuis que la collecte se fait en séparant les 2 catégories de plastiques, on note une régularité dans les proportions collectées. En effet 60 % des polyéthylènes sont des films d'enrubannage et 40% des films d'ensilage.

Ni brûlés, ni enterrés, ces plastiques connaissent une seconde vie grâce à leur recyclage.

S'inscrivant dans une démarche de développement durable, cette opération aboutit à une gestion optimisée des déchets plastiques agricoles et participe au recyclage d'un sous-produit industriel élaboré à partir de pétrole. La filière contribue ainsi au respect de l'environnement et à la réduction des gaz à effet de serre.

BILAN FINANCIER

I. Budget de l'opération 2011

Logistique	1 200,00 €
Collecte responsables	4 100,00 €
Animation FDCUMA	8 088,78 €
Transports	7 545,00 €
TOTAL	20 933,78 €

Logistique :

Les communautés de communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune et du Laurécois ont mis à la disposition des agriculteurs une benne pour la semaine de collecte. La communauté de communes du Montredonnais a mis à disposition une benne pour chacune des catégories de plastiques collectés.

Collecte des responsables des points :

C'est la valorisation du temps passé à accueillir les déposants et à transporter les plastiques collectés d'un site de collecte vers un site de recentrage. Il s'agit aussi bien du temps passé par les responsables agriculteurs que par les coopératives et les magasins agricoles.

Animation FDCUMA :

Ce montant comprend d'une part le temps passé par les animateurs pour réaliser le dépliant, les affiches, organiser la logistique de collecte et des transports, réaliser le bilan, et d'autre part le coût de la communication aux agriculteurs et aux partenaires.

Transports :

Sont ici pris en compte l'ensemble des transports réalisés par le transporteur privé et supporté financièrement par ADIVALOR dans le cadre d'une convention passée entre la FDCUMA et l'association ADIVALOR qui œuvre pour la valorisation des déchets agricoles.

Le poste logistique augmente du fait de la mise à disposition d'une benne supplémentaire cette année.

Le poste collecte a légèrement diminué du fait de la suppression de 2 points de collecte et d'une diminution des transports de recentrage. Ceci étant, les responsables sur les points de collecte s'investissent toujours beaucoup en temps et en moyens de transports.

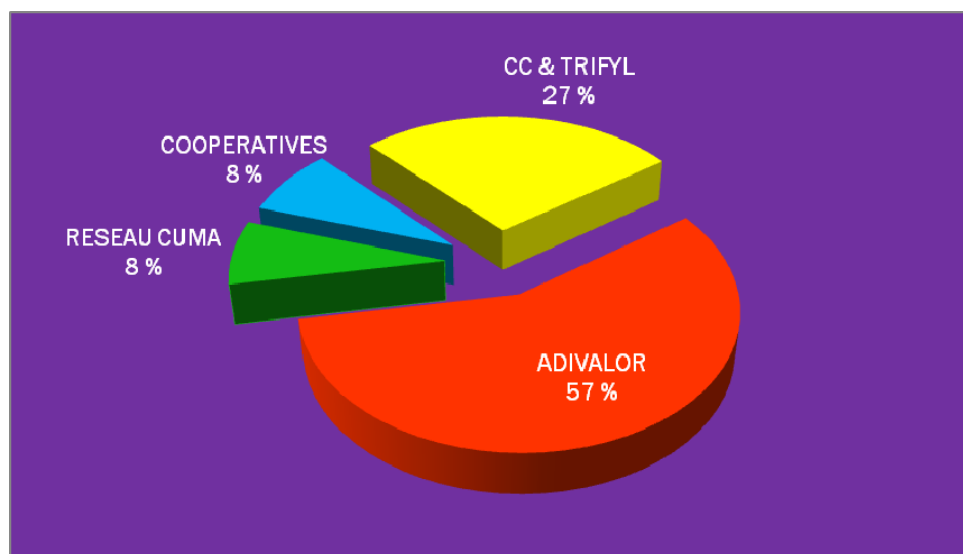
Le poste animation a diminué cette année par rapport à l'an dernier (10 599,02 € en 2010). La fidélisation des partenaires techniques et financiers, l'organisation logistique, la communication et le suivi de la collecte nécessitent toujours une attention particulière pour être efficace.

Le poste transport à quant a lui bien augmenté par rapport à l'année précédente (5 400 € en 2010). Cette augmentation s'explique d'une part par l'augmentation du tonnage à prendre en charge : 160 tonnes en 2011 contre 135 tonnes en 2010.

Et, d'autre part, par la prise en charge par la FDCUMA du transport de recentrage des plastiques collectés aux déchèteries d'Anglés et de La Salvetat par la RAGT de Lacaune.

Ce transport était justifié par le fait que l'équipement du transporteur réalisant la collecte sur le département était peu adapté aux petites routes séparant les deux déchetteries citées plus haut. La RAGT de Lacaune en a également profité pour collecter en direct les plastiques vendus à leurs clients sur leur territoire.

II. Plan de financement prévisionnel



Grâce à l'implication d'un maximum d'acteurs locaux et de partenaires, la FDCUMA a eu les moyens de pérenniser cette opération suite à l'arrêt du financement européen LIFE Environnement PLASTAGRI en 2005. S'appuyant sur des partenaires techniques et financiers fidèles depuis les premières opérations, la FDCUMA s'est réjouie de voir chaque année de nouveaux acteurs s'associer à l'opération.

Cette année encore la collecte s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'implication des CUMA et des agriculteurs, des coopératives et des magasins agricoles, du syndicat mixte Trifyl, des communautés de communes sensibilisées et au conventionnement avec ADIVALOR.

Tous ces partenariats ont largement atténué l'impact financier que la FDCUMA doit encore assumer.

La société SOPAVE est restée le partenaire de retraitement. Nous souhaitons maintenir notre participation à une filière régionale de récupération et de valorisation des déchets agricoles.

Le travail accompli par la FDCUMA et les responsables de CUMA représente l'autofinancement de cette opération à hauteur de 8 % de son budget.

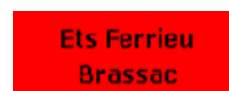
Une convention de collaboration pour la collecte et la valorisation des films agricoles usagés a été signée en février 2011 entre la FDCUMA et l'association ADIVALOR. Dans le cadre de cette convention, la FDCUMA reste maître d'ouvrage de la collecte alors qu'ADIVALOR prend en charge l'ensemble des frais liés aux transports. De plus, la FDCUMA a perçu un soutien financier correspondant à la valorisation de la matière recyclée. Ainsi les bâches d'ensilage sont valorisées à 40 € la tonne livrée, les films d'enrubannage sont valorisés à 20 € la tonne. Cette valorisation a permis de limiter les frais engagés par la FDCUMA dans cette opération 2011.

Pour faire face aux frais liés à l'animation et à la communication de l'opération, la FDCUMA a sollicité les 2 communautés d'agglomération et 19 communautés de communes, identifiées pour leur sensibilité environnementale et, ou, sur le territoire desquels les plastiques sont collectés. 9 d'entre elles ont accepté d'être partenaires techniques et/ou financiers de l'opération 2011.

Nos partenaires financiers



Nos partenaires techniques



Merci à nos partenaires !

CONCLUSION

Après une décennie de fonctionnement, la FDCUMA peut aujourd'hui se targuer d'avoir réussi un pari pris par quelques agriculteurs en 1999 de recycler les déchets plastiques des exploitations tarnaises.

Aujourd'hui, force est de constater que la collecte de films plastiques agricoles a su fidéliser son public et que les partenaires techniques et financiers sont restés constants pour nous permettre de pérenniser cette collecte.

Grace à la mise en place d'une filière nationale, nous sommes certains que les plastiques continueront à être recyclés et à connaître une seconde vie.

Le **bilan quantitatif** fait état d'une augmentation par rapport à la collecte 2010, les 2/3 des polyéthylènes mis sur le marché tarnais en 2010 ont été récupéré en 2011.

Le **bilan financier** est quant à lui positif pour la FDCUMA qui diminue la part d'autofinancement grâce au soutien des **plus fidèles partenaires** et à la contractualisation du partenariat avec **ADIVALOR**, association en charge de la valorisation des déchets agricoles au niveau national.

De manière générale, cette opération représente depuis plus de 10 ans un véritable succès en termes de partenariats, de dynamique et d'ancrage territorial. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés et notamment aux responsables de sites et au transporteur qui ont veillé au bon respect des consignes de tri.

→ **RAPPEL IMPORTANT** :

- Seuls les plastiques d'ensilage et d'enrubannage sont concernés par la collecte organisée par la FDCUMA. Il est **IMPERATIF** de continuer à séparer les deux catégories et de les conditionner, voire de les plier proprement pour faciliter leur manutention. Aucun mélange ne sera toléré sous peine de sanctions financières pour la FDCUMA. Le paillage présent en faible quantité dans les précédentes opérations et représentant un coût de retraitement supplémentaire pour la FDCUMA a été supprimé de l'opération 2011 et des suivantes.
- Les big bag et autres sac d'engrais font l'objet d'une collecte organisée par ADIVALOR en partenariat avec **les fournisseurs et magasins agricoles dans la lignée des collectes d'EVPP, EVPF, et autres PPNU**. Il est donc primordial de se rapprocher des ces derniers pour avoir les informations des dates et des consignes de collecte.

Une réflexion sera menée par la FDCUMA à l'automne autour de la récupération des ficelles agricoles. Une société développe depuis peu le recyclage de ces ficelles. Reste maintenant à trouver le moyen le moins couteux d'organiser la récupération de ces déchets sur les exploitations. Tous les partenariats seront les bienvenus !!

Nous estimons le gisement de ces ficelles à 20 tonnes pour une première année et peut-être à 30-40 tonnes d'ici 4 ans.

Mettre en place une filière nécessitera de mettre à disposition des agriculteurs des moyens de stockage de ces ficelles (sac plastiques transparents pour avoir un regard sur ce qu'ils contiendront) et d'organiser des transports de dégagement.

Par ailleurs, la FDCUMA ayant été sollicité en avril par des agriculteurs en possession de films de serre, il sera aussi étudié à l'automne, en partenariat avec la chambre d'agriculture du Tarn, de mettre en place une collecte de films de serre sur le département.

→ La prochaine collecte de plastiques agricoles en polyéthylène se maintiendra au printemps 2012. La pérennisation de l'opération semble pour le moment assurée.

ANNEXES

1. Tonnage des plastiques collectés par point de collecte
2. Tonnage de plastiques collectés par communauté de communes

TONNAGE DE POLYETHYLENE COLLECTE SUR CHAQUE SITE

	Ensilage	Enrubannage	Total
ALBAN	4,32	6,48	10,80
ALBI	4,9	1,09	5,99
ANGLES		1,5	1,50
AUSSILLON	1,22	2,45	3,67
BRASSAC	1,22	3,27	4,49
CARMAUX	7,92	11,39	19,31
CUQ LES VIELMUR	3,09	2,5	5,59
FAUCH	0,85	0,92	1,77
GRAULHET	2,1	2,32	4,42
LA SALVETAT SUR AGOUT		1,5	1,50
LAGRAVE	1,22	4,58	5,80
LE MASNAU	0,5	1	1,50
LE TRAVET	1	1	2,00
LES CABANNES	0,88	3,84	4,72
LE SEGUR	0,96	3,71	4,67
LISLE SUR TARN	3,02	1,75	4,77
LOMBERS	1,5	1,5	3,00
MIRANDOL	1,15	2,78	3,93
MONT ROC	1	1,5	2,50
MONTREDON-LABESSONNIE	1,5	2,5	4,00
MOULIN MAGE	6,26	6,63	12,89
PUYLAURENS	3,12	1,35	4,47
RABASTENS	6,32	3,1	9,42
RONEL		0,5	0,50
SALVAGNAC	1,5	1,6	3,10
SOREZE	1	2	3,00
ST ANTONIN	0,72	1,5	2,22
ST JUERY	0,15	0,26	0,41
ST PIERRE de TRIVISY	1,02	1,96	2,98
STE CROIX	2,62	2,56	5,18
VALENCE	3,5	7,52	11,02
VENES	2,45	2,32	4,77
VIANE	2,45	1,64	4,09
VIVIERS	2,00*		2,00*
TOTAL	69,46	90,52	159,98

**Les plastiques collectés au hangar de la CUMA de Viviers les Montagnes n'ont pas été débarrassés. Ils seront enlevés lors de la prochaine opération.*

Partenaires sollicités pour l'opération 2011	Points de collecte	Collecte (t)	Contribution
Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet	AUSSILLON	3,67	Partenaire via TRIFYL
Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	ALBI - ST JUERY	6,40	Pas de réponse
Communauté de communes VAL 81	VALENCE	11,02	Mise à disposition d'une décharge par mairie de Valence
Communauté de commune du Pays Cordais	LES CABANNES	4,72	Partenaire via TRIFYL-1 déchèterie
Communauté de communes de la Montagne du Haut Languedoc	ANGLES - LA SALVETAT	3,00	800 € et 2 déchetteries ouvertes
Communauté de communes du Laurécois	VENES	4,77	Mise à disposition d'1 benne
Communauté de communes du Montredonnais	MONTREDON - MONT ROC	6,50	Mise à disposition de 2 bennes
Communauté de communes des Monts d'Alban	ALBAN	10,80	650 €
Communauté de communes du Pays d'Agout	CUQ LES VIELMUR	5,59	?? €
Communauté de communes du Pays Rabastinois	RABASTENS	9,42	350 €
Communauté de communes du Réalmontais	FAUCH - LOMBERS - LE TRAVET - RONEL - ST ANTONIN	9,49	1400 €
Communauté de communes Tarn et Dadou	GRAULHET - LISLE/TARN - LAGRAVE	14,99	750 €
Communauté de communes des Vals et Plateaux des Mts de Lacaune	LE MASNAU - ST PIERRE	4,48	Mise à disposition d'1 benne
Communauté de communes du Pays Salvagnacois	SALVAGNAC	3,10	Pas de réponse
Communauté de communes du Sidobre Val d'Agout	BRASSAC	4,49	Pas de réponse
Communauté de communes du Sor et de l'Agout	VIVIERS	2,00	Pas de réponse
Communauté de communes du Pays de Cocagne	PUYLAURENS	4,47	Pas de réponse
Communauté de communes du Ségala Carmausin	MIRANDOL - LE SEGUR	9,11	Pas de réponse
Communauté de communes des Monts de Lacaune	MOULIN MAGE - VIANE	16,98	Pas de réponse
Communauté de communes du Carmausin	CARMAUX	19,31	Pas de réponse
Communauté de communes Lauragais Revel et Sorèzois	SOREZE	3,00	Pas de réponse

